

QUARTIER SUACOT

Quartier Suacot - Terre Sainte

Maîtrise d'ouvrage :

RSMAR



Quartier Suacot
97 448 SAINT-PIERRE cedex
e-mail : jeanjacques.glica@rsmar.re

Maîtrise d'Oeuvre :

Architecte mandataire :

Tand'M Réunion
13 ruelle Lallemand - 97410 Saint Pierre
T: 02 93 47 17 34
e-mail : louis@tand-m-architectes.com
web : www.tand-m-architectes.com



BET Structure :

EMCI
e-mail : emci.mickaelmadoure@emci.re

BET VRD :

Dauphinfra
e-mail : bet-dauphinfra@orange.fr

BET Fluides :

AIR
e-mail : a.toullec@darwin-concept.fr

BET QE :

Résiliens
e-mail : simon.chauvat@resiliens.re

Paysage :

AWE
e-mail : awe.paysage@gmail.com

Economiste :

CIEA
e-mail : ciea_contact@ciea.re

DCE

CCTP

LOT 07 - METALLERIE, SERRURERIE



Affaire : **R150-02**

MARS 2026

Ech.

EMETTEUR	PROJET	PHASE	TYPE	LOT	IDEN.	N° SERIE	INDICE
TMR	QSU	DCE	PDG	ARC	07	000017	1

7. METALLERIE, SERRURERIE	3
7.1 GENERALITES	3
7.1.1 Consistance des travaux	3
7.1.2 Prescriptions générales	3
7.1.3 Prescriptions particulières relatives à la fabrication et mise en œuvre des ouvrages.....	3
7.1.3.1 Conception, calculs, documents graphiques	3
7.1.3.2 Dessin d'exécution.....	4
7.1.3.3 Fabrication des ouvrages.....	4
7.1.3.4 Accessoires, renforts, fixations, percements, calfeutrements :	5
7.1.3.5 Oxicoupage.....	5
7.1.3.6 Préparation des surfaces	5
7.1.3.7 Dressage.....	5
7.1.3.8 Tolérance de pose des ouvrages.....	5
7.1.3.9 Aciers.	5
7.1.3.10 Protection des ouvrages en acier	6
7.1.3.11 Finitions des ouvrages en acier	7
7.1.3.12 Entretien des ouvrages en acier	8
7.1.3.13 Maintenance	9
7.1.3.14 Garantie de continuité de fourniture des matériaux	9
7.2 LIMITES DE PRESTATIONS	9
7.3 DESCRIPTION ET LOCALISATION DES OUVRAGES	10
7.3.1 Garde-corps et main courante.....	10
7.3.1.1 Garde-corps – GC01.....	10
7.3.1.2 Garde-corps – GC02.....	11
7.3.1.3 Garde-corps – GC03.....	11
7.3.1.4 Main courante – MC01.....	12
7.3.2 Clôtures, portails et portillons	12
7.3.2.1 Clôture barreaudée - Ht. 160 cm – Rep. CL160	13
7.3.2.2 Clôture barreaudée - Ht. 215 cm – Rep. CL215	13
7.3.2.3 Portail coulissant automatique 405/215 – Rep. PMC-A.....	13
7.3.2.4 Portail battant automatique 416/215 – Rep. PMB-A	15
7.3.2.5 Portillon – Rep PMB 01	16
7.3.2.6 Portillon – Rep PMB 02.....	16
7.3.2.7 Portillon – Rep PMB 03.....	16
7.3.3 Ouvrages divers	17
7.3.3.1 Râteliers.....	17
7.3.3.2 Porte-enseigne.....	17

LOT 07 METALLERIE, SERRURERIE

7.3.3.3 Grilles de défense - GRM 17

7.3.4 Protection / nettoyage / réception.....18

7.3.4.1 Nettoyage en cours de chantier 18

7. METALLERIE, SERRURERIE

La présente notice concerne la description et localisation des travaux de :

METALLERIE, SERRURERIE

Les travaux comporteront toutes les prestations et matériels nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des installations à réaliser au titre du présent lot.

Les spécifications techniques qui suivent complètent les spécifications communes à tous les corps d'état que l'Entreprise doit obligatoirement posséder et connaître.

7.1 GENERALITES

7.1.1 Consistance des travaux

Les prestations du présent lot comprennent :

- La fourniture préalable à tout début d'exécution des plans techniques pour accord par le Maître d'Œuvre.
- La réception des ouvertures, ossatures primaires, etc. réalisées par les titulaires des LOTS GROS OEUVRE et CHARPENTE
- La fabrication de tous les ensembles menuisés réalisés à partir des profilés métalliques du commerce y compris :
 - Remplissages de toutes natures
 - Quincaillerie, ferrage, et tout accessoire de finition

7.1.2 Prescriptions générales

Les travaux du présent lot seront exécutés conformément aux documents cités dans l'énumération des pièces contractuelles du marché ainsi qu'aux normes NF, NF-DTU et NF EN systématiquement applicables au présent marché.

Ces documents et normes ne sont donc pas rappelés dans le descriptif.

Lorsque des références figurent, elles sont destinées à attirer l'attention de l'Entrepreneur :

- Sur un document de parution récente qui aurait pu échapper à sa sagacité ;
- Sur un détail technique particulier, pour lequel le descripteur n'a pas voulu recopier intégralement un texte figurant dans des documents réputés connus de l'entreprise ;
- Sur une norme NF, NF-DTU ou NF EN dont l'application n'est pas imposée dans le présent marché.

NOTA IMPORTANT :

Les entrepreneurs seront tenus de s'assurer, avant la remise de leur offre, que les ouvrages prévus par le maître d'œuvre dans le descriptif ci-après répondent bien aux spécifications ci-dessus. Dans le cas contraire éventuel, l'entrepreneur fera par écrit les observations qu'il jugera utiles, et les joindra à son offre.

7.1.3 Prescriptions particulières relatives à la fabrication et mise en œuvre des ouvrages

7.1.3.1 Conception, calculs, documents graphiques

Les ossatures sont définies et calculées pour rester en cohérence avec le projet architectural. Tous les calculs et justifications sont faits en respectant les réglementations en vigueur. Toutes ossatures font l'objet de notes de calculs et de plans de fabrication et mise en œuvre. En particulier sont justifiés et précisés les dispositifs de stabilité générale, contreventement et stabilité au feu.

Les notes de calcul doivent clairement indiquer les hypothèses prises en compte (charges climatiques, permanentes, surcharges d'exploitation et de service). Elles indiqueront en particulier les déformations, les réactions d'appuis, la justification des assemblages, les dispositifs particuliers de stabilité des éléments (anti-flambement, entretoise...) ainsi que la vérification de toutes dispositions particulières des ossatures.

Les plans d'exécution des ouvrages indiqueront les hypothèses des notes de calcul, les sections et dimensions des éléments, l'implantation de chaque élément, les assemblages et organes d'assemblages, les appuis ancrages ainsi que tous les dispositifs de stabilité d'ensemble des structures.

Assemblages et organes d'assemblages :

Les assemblages sont dimensionnés en fonction des efforts qu'ils retransmettent. L'utilisation de technologies particulières est à justifier par voie d'essai.

7.1.3.2 Dessin d'exécution.

Les sections ou épaisseurs des éléments constituant les ouvrages (dimensions des profils ou épaisseur des tôles), visés dans le présent document, doivent être augmentées si l'entrepreneur les estime insuffisantes pour assurer la tenue de ses ouvrages compte tenu des dimensions, charges et surcharges prévisibles, sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque supplément à ce titre.

L'entreprise du présent lot est tenue de présenter tous les dessins d'ensemble et de détails pour l'exécution des ouvrages et leur mise en liaison avec les autres corps d'état.

Ces dessins préciseront à minima :

- les dimensions des ouvrages
- les dimensions des trous de scellements
- les profils ainsi que les sections adoptées
- la nomenclature complète des serrureries

NOTA IMPORTANT : LES PLANS D'EXÉCUTION DES OUVRAGES SERONT À SOUMETTRE AU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR APPROBATION AVANT FABRICATION

LES PLANS ET LES NOTES DE CALCUL JUSTIFIANT LA RESISTANCE MECANIQUE AU VENT DEVRONT ETRE COMMUNIQUEES AU CONTRÔLEUR TECHNIQUE.

7.1.3.3 Fabrication des ouvrages

Tous les ouvrages doivent être exécutés avec le plus grand soin. Les fers doivent être bien dressés, sans garrot ni cassure et les tôles replanées.

Les pliages et courbures de tôles doivent être réguliers, les rives bien dressées et ébarbées, les assemblages parfaitement ajustés, les soudures meulées et ragrénées de manière à être les moins apparentes possible, les têtes de vis arasées.

7.1.3.4 Accessoires, renforts, fixations, percements, calfeutrements :

Toutes les pièces métalliques ainsi que les renforts sont des aciers de première qualité, galvanisé à chaud par immersion selon les prescriptions de la norme NF/A 91-121 et 122.

Toute la visserie, boulonnerie sont en **inox qualité A4 minimum** et les chevilles de scellement sont chimiques.

Les percements scellements et calfeutrements sont à la charge du présent chapitre.

Les fixations doivent être conçues pour résister au vent et à la manœuvre des ouvrants.

7.1.3.5 Oxycoupage

L'oxycoupage des aciers n'est pas autorisé.

7.1.3.6 Préparation des surfaces

Les bavures et arêtes vives sont enlevées par meulage.

7.1.3.7 Dressage

Aucun dressage des éléments n'est effectué qui résulterait en des propriétés de matériaux non conformes au présent document.

L'entrepreneur fournit au maître d'œuvre ses méthodologies de dressage avant commencement des travaux.

7.1.3.8 Tolérance de pose des ouvrages

Verticalité faux aplomb, écart de :

Pour une hauteur de 3 m : +/- 2,0 mm

Pour une hauteur de moins de 3 m : +/- 3,0 mm

Horizontalité (niveaux, écarts maximaux) :

Jusqu'à 3 m : +/- 1,5mm

Jusqu'à 5 m : +/- 2,0 mm

Au-dessus de 5 m : +/- 2,5 mm

7.1.3.9 Aciers.

Les produits sont de première qualité, bien dressés et de bel aspect.

Les pièces métalliques d'assemblage et de fixation seront de nuance E 24.

Rappel des normes « Système de désignation des aciers » :

EN 10027	NF A 35-573/4
S235	E24
S275	E28
S355	E36

Les petits accessoires cadmiés auront un revêtement d'épaisseur minimum 15 microns.

Les éléments nickelés ou chromés le seront suivant les épaisseurs résultant des recommandations des normes en vigueur.

La totalité des fixations, équerres, boulonnerie, vis et autres assembleurs soumis aux intempéries seront en inox de A4.

Elles seront de type écrou borgne ou capuchonnées

7.1.3.10 Protection des ouvrages en acier

Protection anticorrosion des métaux ferreux (Acier noir)

La catégorie de corrosion suivant la norme EN ISO 14713 (Juin 2017 – Classement A91-130) et la norme EN ISO 12944 (Octobre 2019 – Classement T34-555) est **C5** (environnement très humide ou côtier très salin et/ou/très pollué)

	Environnements types (exemples)	
Catégorie de corrosion C Et Niveau de corrosion	Extérieur	Intérieur
C5 Très élevé	Zones industrielles avec une humidité élevée et une atmosphère agressive, et zones côtières à salinité élevée.	Bâtiments ou zones avec une condensation quasi-permanente et avec une pollution élevée.
C X Extrême	Zones maritimes à salinité élevée, zones industrielles avec une humidité extrême et une atmosphère agressive, et atmosphères tropicales et subtropicales.	Zones industrielles avec une humidité extrême et une atmosphère agressive.

Elle sera assurée suivant un des procédés décrits ci-après :

Type 1 - Galvanisation à chaud

Galvanisation à chaud par bains selon la norme EN 10025 (Octobre 2019) (après décapage chimique mettant à nu le métal, immersion dans le zinc fondu).

Charge nominale "minimale" de zinc sur chaque face suivant la norme EN ISO 1461 (juillet 2009).

Épaisseur minimum du revêtement de galvanisation

Masses de revêtement minimales (en relation avec les épaisseurs) sur échantillons non centrifugés

(Extrait de la norme EN ISO 1461)

Épaisseur de la pièce	Masse locale de revêtement (valeur minimale)	Épaisseur locale de revêtement (valeur minimale)	Masse moyenne de revêtement (valeur minimale)	Épaisseur moyenne de revêtement (valeur minimale)
	g/m ²	µm	g/m ²	µm
Acier > 6 mm	505	70	610	85
Acier > 3 mm et ≤ 6 mm	395	55	505	70
Acier ≥ 1,5 mm et ≤ 3 mm	325	45	395	55
Acier < 1,5 mm	250	35	325	45

Pièces moulées ≥ 6 mm	505	70	575	80
Pièces moulées < 6 mm	430	60	505	70

Un certificat garantissant la galvanisation sera demandé pour conformité.

Les soudures et les percements seront impérativement réalisées avant la galvanisation.

Si ce n'est pas respecté, les ouvrages seront refusés

Les perforations pour l'écoulement de la galvanisation après trempage seront réalisées de manière à ne pas être visibles une fois les éléments mis en œuvre

Si au cours des façonnages, transports, manutentions, mise en œuvre cette protection est altérée, l'Entrepreneur en doit les retouches nécessaires à l'aide d'une peinture spéciale à haute teneur en zinc. La fiche technique sera donnée à l'approbation du Maître d'œuvre et du bureau de contrôle.

Nota :

Les ouvrages pourront être refusés si l'aspect de la galvanisation à chaud présente des bavures et des imperfections - selon l'appréciation de l'Architecte.

Les ouvrages seront soumis à l'agrément de l'Architecte et devront être conformes aux pièces écrites et graphiques

7.1.3.11 Finitions des ouvrages en acier

Finition des métaux ferreux (Acier noir) et non ferreux (Acier galvanisé à chaud ci-dessus ou galvanisation du commerce)

L'application du revêtement de finition, la qualité du métal et de son pré traitement, la couche intermédiaire d'impression lorsqu'elle s'impose et la couche de revêtement de finition sont conformes aux normes et procédures, qu'elles soient stipulées par écrit ou autrement, du fabricant du revêtement.

L'Entrepreneur proposera un procédé de réparation des blessures du revêtement, applicable sur le site et compatible avec celui-ci.

Tous les éléments de quincaillerie non traités contre l'oxydation par bichromatage ou zingage et doivent être revêtus avant pose d'une couche de peinture au minimum de plomb, ou de qualité équivalente. Cette même protection doit être appliquée sur le fond de l'entaille.

Pour les autres ouvrages, l'Entrepreneur devra assurer la protection des ouvrages réalisés contre les endommagements et vols jusqu'à la réception des travaux.

Teinte (s) à prévoir : dans la gamme complète du nuancier RAL au choix du maître d'œuvre.

Échantillons sur profilés à fournir au maître d'œuvre pour accord dès passation du marché.

Échantillons sur profilés à fournir au maître d'œuvre pour accord dès passation du marché.

La finition pourra être comme suit :

Finition a : brute de galvanisation

Finition b : thermolaquage par tout système et par un atelier certifié par l'ACQPA.

<http://www.acqpa.com/>

Par poudre polyester thermodurcissable sur une épaisseur minimum de **180 microns**, en **3 couches** faisant l'objet du label **QUALISTEELCOAT**.

Dans une zone côtière limitée à 3 km du littoral, les ouvrages feront l'objet une préparation renforcée avant l'application de la laque selon les directives QUALIMARINE. RAL de couleur au choix de

l'architecte finition mate hors standard dans la gamme Interpon AKZO NOBEL. L'entreprise devra la protection jusqu'à la réception.

A défaut de label, les fiches d'autocontrôles du laqueur sont à transmettre pour démontrer la maîtrise de qualité du revêtement de protection duplex ainsi constituée (acier galvanisé à chaud + thermolaquage ou métallisation + thermolaquage).

La finition des ouvrages réalisée localement répondra à la norme NF EN 12944-1 à 8 de décembre 2017 et notamment aux exigences de résistance chimique aux atmosphères marines et que la finition appliquée protège la couche de zinc de la galvanisation aux produits chlorés.

Dans une zone côtière limitée à 3 km du littoral, les ouvrages subiront une préparation renforcée avant l'application de la laque selon les directives QUALIMARINE.

L'entreprise communiquera à la Maîtrise d'œuvre et au contrôleur technique les coordonnées de son fournisseur, de l'applicateur et des produits utilisés ainsi que les certificats

L'entreprise devra s'assurer notamment de :

- La qualité du dérochage mécanique par mesure du taux d'attaque,

ou

- L'épaisseur de la couche de conversion (qualité du traitement de surface), et de la qualité des bains actifs et des rinçages,

L'entreprise pourra également proposer une finition de l'ouvrage par **peinture liquide** (qui reste à sa charge entière). **Elle devra s'assurer notamment de :**

- La qualité du dérochage mécanique par mesure du taux d'attaque,

Et dans tous les cas de figure, **elle devra s'assurer de :**

- La bonne conception des pièces à peindre suivant la norme NF ISO 14713-2

- La bonne préparation des ouvrages et de leur état de propreté (NF ISO 850-1)

- L'épaisseur du revêtement de finition

- L'adhérence et la résistance mécanique du revêtement suivant NF EN ISO 2409

- La bonne polymérisation de la laque,

- La résistance au brouillard salin acétique du produit laqué

- La résistance aux UV et à une exposition extérieure (teinte et brillance).

- La résistance à la déformation (en cas de chocs et de pliages)

Finition c : Application d'une peinture de finition. Le procédé de mise en œuvre et la composition de la peinture à mettre en œuvre, devront être compatibles avec la protection anti-corrosion.

Finition d : Application d'un vernis gras incolore, de faible viscosité, à base de résines de type alkyde en dispersion solvantée de type RUSTOL-OWATROL® de chez DURIEU® ou équivalent

7.1.3.12 Entretien des ouvrages en acier

Entretien et durée de vie

L'entreprise communiquera IMPERATIVEMENT à la Maîtrise d'œuvre et au contrôleur technique, **les modalités et fréquences d'entretien de chacun des ouvrages**, leur durée de vie estimée avant 1^{er} entretien.

7.1.3.13 Maintenance

L'entrepreneur devra indiquer au maître d'ouvrage les produits à utiliser pour le nettoyage et l'entretien des éléments faisant partie de ses prestations.

7.1.3.14 Garantie de continuité de fourniture des matériaux

L'entrepreneur devra garantir au maître d'ouvrage et par écrit que tous les matériaux employés dans ses prestations seront disponibles à l'achat et ceci pendant une période minimum de 5 ans à partir de la réception des ouvrages.

7.2 LIMITES DE PRESTATIONS

A charge :

Du lot MENUISERIES BOIS :

- La fourniture et pose des canons de chantier de l'ensemble des portes du projet
- La fourniture et pose des canons définitifs de l'ensemble des portes du projet
- L'établissement d'un tableau de combinaisons des serrures de l'ensemble des portes du projet

Du présent lot :

- La fourniture de la liste de ses serrures à combinaisons au LOT MENUISERIES BOIS, y compris leur localisation, pour mise en conformité avec ce tableau

7.3 DESCRIPTION ET LOCALISATION DES OUVRAGES

NOTA 1 : Au titre de la **circulaire interministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007** relative à l'accessibilité des établissements recevant du public et des bâtiments d'habitation toutes les commandes d'ouvertures devront être positionnées à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30m.

L'extrémité des poignées des portes, à l'exception de celles ouvrant uniquement sur un escalier, doit être située à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant.

Les serrures doivent être situées à plus de 0,30 m d'un angle rentrant de parois ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant.

L'effort nécessaire pour ouvrir les portes doit être inférieur ou égal à 50 N, que la porte soit ou non équipée d'un dispositif de fermeture automatique.

Le vantail d'une porte à 1 seul vantail offrira 1UP de passage utile

Le vantail de service d'une porte 2 vantaux offrira un passage utile de 1UP

Toutes les portes doivent pouvoir être déverrouillées depuis l'intérieur des locaux, par une manœuvre simple (molette, crémone, ...).

NOTA 2 : L'entrepreneur devra justifier par notes de calcul la résistance des ouvrages ci-après aux vents cycloniques.

L'entrepreneur devra justifier par notes de calcul d'une résistance au vent de classe 5 de ses ouvrages. Sont concernées toutes les fermetures définies par la norme NF EN 12216.

NOTA 3 : D'une manière générale, l'ensemble des ouvrages de métallerie sera, après assemblage galvanisé à chaud.

Protection : 1 – galvanisation à chaud 80 µ après assemblage

Finition : a – brute

L'entreprise devra la protection jusqu'à la réception.

NOTA 4 : Réalisation des ouvrages en atelier dans un contexte de travail sans poussière, ni limaille d'acier pour éviter la corrosion

7.3.1 Garde-corps et main courante

7.3.1.1 Garde-corps – GC01

Localisation

Sur palier intérieurs au R+1

Matériaux :

- Profils métalliques du commerce S235 à assembler, souder et galvaniser à chaud
- Visserie inox AISI316/A4

Composition :

- Cadre en fer plat
- Remplissage en fer plat

Mise en œuvre :

- Fixation invisible par entretoises et par vis 6 pans fraisé

Protection : type 1 - galvanisation à chaud après assemblage

Finition : b – Thermolaquage ; aspect de finition et RAL au choix de l'architecte

MODE DE MÉTRÉ : à l'ensemble

7.3.1.2 Garde-corps – GC02

Localisation

Sur coursive extérieure

Matériaux :

- Profils métalliques du commerce S235 à assembler, souder et galvaniser à chaud
- Visserie inox AISI316/A4

Composition :

- Cadre en fer plat
- Remplissage en fer plat
- Poteaux soudés sur platines

Mise en œuvre :

- Fixation des platines sur tiges filetées scellées chimiquement et par écrou borgne
- Fixation des cadres sur poteaux par entretoises et par vis 6 pans fraisé

Protection : type 1 - galvanisation à chaud après assemblage

Finition : b – Thermolaquage ; aspect de finition et RAL au choix de l'architecte

MODE DE MÉTRÉ : au mètre linéaire

7.3.1.3 Garde-corps – GC03

Localisation

Garde-corps de sécurité sur toiture terrasse

Matériaux :

- Profils métalliques du commerce S235 à assembler, souder et galvaniser à chaud
- Visserie inox AISI316/A4

Composition :

- 2 Lisses horizontales
- Poteaux soudés sur platines

Mise en œuvre :

- Fixation des platines sur tiges filetées scellées chimiquement et par écrou borgne pose à l'anglaise sur face intérieure acrotère

Protection : type 1 - galvanisation à chaud après assemblage

Finition : b – Thermolaquage ; aspect de finition et RAL au choix de l'architecte

MODE DE MÉTRÉ : au mètre linéaire

7.3.1.4 Main courante – MC01

Localisation

Sur escaliers intérieurs

Matériaux :

- Profils métalliques du commerce S235 à assembler, souder et galvaniser à chaud
- Visserie inox AISI316/A4

Composition :

- Simple main courante en fer plat

Mise en œuvre :

- Fixation invisible à fleur sur écuyer par vis 6 pans fraisé

Sujét. Partic. :

La main courante dépassera les premières et dernières marches de la valeur d'un giron sans jamais être inférieure à 28 cm et ne présentera pas de discontinuité dans la volée d'escalier.

Protection : type 1 - galvanisation à chaud après assemblage

Finition : b – Thermolaquage ; aspect de finition et RAL au choix de l'architecte

MODE DE MÉTRÉ : au mètre linéaire

7.3.2 **Clôtures, portails et portillons**

Toutes les quincailleries sont toutes de catégorie d'utilisation de grade 3 selon la DIN EN 1906 - édition décembre 2012.

Le traitement de surface de ces quincailleries et de leurs fixations doit être de grade 4, conformément à la norme NF EN 1670

Prestation : Fourniture et mise en œuvre de clôtures, portails et portillons

Matériaux :

- Profils métalliques du commerce S235 à assembler, souder et galvaniser à chaud
- Visserie inox de type AISI316/A4
- Poteaux en tube carré ou rectangulaire soudés sur platines
- Cadres en fers plats boulonnés sur poteaux par entretoises
- Remplissage en fer plats

Mise en œuvre : scellement chimique dans l'ossature primaire avec interposition d'un mastic entre la maçonnerie et l'ouvrage.

L'ensemble comprenant fourniture, pose, protections, ajustage et toutes sujétions de finition

MODE DE MÉTRÉ : au mètre linéaire

Sujétion particulière :

Contrôle d'accès

A charge du présent lot :

- La fourniture du système de verrouillage à intégrer à la porte suivant recommandations de BET FLUIDES
- La pose système de verrouillage intégré à la porte

Du LOT CFO/Cfa

- Digicode, et/ou Lecteur de badge et alimentation

7.3.2.1 Clôture barreaudée - Ht. 160 cm – Rep. CL160

Localisation

Parking visiteur

Mise en œuvre dans réservation du muret maçonné du LOT VRD

7.3.2.2 Clôture barreaudée - Ht. 215 cm – Rep. CL215

Localisation

Sas

Accès VL à la caserne et retour

Fermeture barreaudée sur alvéole stockage produits

7.3.2.3 Portail coulissant automatique 405/215 – Rep. PMC-A

Localisation

Accès VL au Parking visiteur

- 1 vantail coulissant

Prestation : Fourniture et pose d'un **portail coulissant automatisé** suivant normes NF-EN 12453 du 23/08/2017 *Portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels - Sécurité d'utilisation des portes et portails motorisés - Exigences et méthodes d'essai* et NF P25-362 *Fermetures pour baies libres et portails - Spécifications techniques - Règles de sécurité* - Texte compilé de la norme NF P25-362 d'octobre 1992 et de son amendement 1 d'août 2001 (Marquage CE, automatisme, voyant lumineux, etc.) et NF DTU 34.1 P1-1 *Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels - Partie 1-1* : cahier des clauses techniques types du 09/08/2014

Composition

- Rail de guidage bas
- Poteaux
- Cadre profil carré ; remplissage barreaudage vertical en fers plats

Mécanisme avec manœuvre motorisé encastré comprenant : centrale intégrée, récepteur radio brochant, télécommandes, antenne, cellules infrarouges, feu de signalisation clignotant et éclairage de la zone de mouvement, déverrouillage extérieur.

Mise en œuvre : Scelllements des poteaux en béton normalisé C25-30 suivant dimensions obtenues lors des études d'exécution validées par l'architecte

Réglages, ajustages et tous détails de mise en œuvre.

Tous systèmes de sécurité suivant réglementation

Le rail sera fixé sur une longrine noyée dans le sol

Fermeture automatique.

Contrôle d'accès extérieur sur rue par **Microphone + visiophone + digicode**

Le système de contrôle d'accès contiendra un module permettant de gérer l'allumage de bornes lumineuses lorsque l'utilisateur l'actionne.

Coffret pour mise en œuvre des organes de commande en tôle pliée thermolaquée avec réservation pour contrôle d'accès entre 90 et 30 cm de haut

Le système sera équipé d'une détection des obstacles sur toute la surface du portail permettant une ouverture immédiate en cas de franchissement. En cas de rupture d'alimentation le portail devra se mettre en position ouverte.

L'offre de l'entreprise est comprise avec intégration de l'entretien périodique et de la maintenance réglementaire des installations qu'il a fourni dans le cadre de son marché et ceci pour la période de garantie de 1 an après la réception. Cette prestation comprend notamment, le réglage, le graissage, la vérification des éléments de guidage, le contrôle des articulations et fixations, le contrôle et essais des organes de commande et de sécurité, le remplacement ou la réparation de pièces mécaniques ou électromécaniques si nécessaire et ceci en vertu des textes et réglementations en vigueur.

Périodicité : entretien semestriel

Cependant, les réparations ou remplacements dus à des négligences ou à une utilisation anormale ne tombent pas sous la responsabilité de l'entrepreneur.

Toutes les interventions (pendant cette période) sont consignées dans un livret d'entretien.

L'entrepreneur devra fournir les certificats de conformité de pose et de résistance après essai et vérification des travaux par un organisme agréé. Ce certificat sera remis au maître d'œuvre.

L'ensemble des sujétions d'asservissement et contrôle du portail est réputé compris dans l'offre de l'entrepreneur. L'entrepreneur fera vérifier l'ouvrage à ses frais par un contrôleur technique.

Dimensions : Suivant Plans

MODE DE MÈTRE : à l'ensemble

A charge :

Du présent lot : La fourniture des organes de commandes, ainsi que le raccordement électrique de l'ensemble sont à la charge du présent lot.

Les réservations nécessaires à la mise en œuvre de ces organes de commandes ainsi que la mise en œuvre elle-même sont à la charge du présent lot en coordination avec le lot CFO/Cfa.

Du lot CFO/Cfa : Le lot CFO/Cfa fournit et pose l'alimentation électrique à proximité immédiate de chaque équipement ou organe de commande de cet équipement. Cette alimentation est matérialisée par une boîte de dérivation.

Du lot PEINTURES : La peinture de signalisation réglementaire au sol - marquage au sol de l'aire de "débattement" sous forme de bandes jaunes et noires

7.3.2.4 Portail battant automatique 416/215 – Rep. PMB-A

Localisation

Accès VL à la caserne - Entrée et Sortie

- 2 vantaux battants

Prestation : Fourniture et pose d'un **portail battant automatisé** suivant normes NF-EN 12453 du 23/08/2017 *Portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels - Sécurité d'utilisation des portes et portails motorisés - Exigences et méthodes d'essai* et NF P25-362 *Fermetures pour baies libres et portails - Spécifications techniques - Règles de sécurité* - Texte compilé de la norme NF P25-362 d'octobre 1992 et de son amendement 1 d'août 2001 (Marquage CE, automatisme, voyant lumineux, etc.) et NF DTU 34.1 P1-1 *Travaux de bâtiment - Mise en œuvre des portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels - Partie 1-1* : cahier des clauses techniques types du 09/08/2014

Composition

- Rail de guidage bas
- Poteaux
- Cadre profil carré ; remplissage barreaudage vertical en fers plats

Mécanisme avec manœuvre motorisé encastré comprenant : centrale intégrée, récepteur radio brochant, télécommandes, antenne, cellules infrarouges, feu de signalisation clignotant et éclairage de la zone de mouvement, déverrouillage extérieur.

Réglages, ajustages et tous détails de mise en œuvre.

Tous systèmes de sécurité suivant réglementation

Fermeture automatique.

Commande depuis la guérite

Le système sera équipé d'une détection des obstacles sur toute la surface du portail permettant une ouverture immédiate en cas de franchissement. En cas de rupture d'alimentation le portail devra se mettre en position ouverte.

L'offre de l'entreprise est comprise avec intégration de l'entretien périodique et de la maintenance réglementaire des installations qu'il a fourni dans le cadre de son marché et ceci pour la période de garantie de 1 an après la réception. Cette prestation comprend notamment, le réglage, le graissage, la vérification des éléments de guidage, le contrôle des articulations et fixations, le contrôle et essais des organes de commande et de sécurité, le remplacement ou la réparation de pièces mécaniques ou électromécaniques si nécessaire et ceci en vertu des textes et réglementations en vigueur.

Périodicité : entretien semestriel

Cependant, les réparations ou remplacements dus à des négligences ou à une utilisation anormale ne tombent pas sous la responsabilité de l'entrepreneur.

Toutes les interventions (pendant cette période) sont consignées dans un livret d'entretien.

L'entrepreneur devra fournir les certificats de conformité de pose et de résistance après essai et vérification des travaux par un organisme agréé. Ce certificat sera remis au maître d'œuvre.

L'ensemble des sujétions d'asservissement et contrôle du portail est réputé compris dans l'offre de l'entrepreneur. L'entrepreneur fera vérifier l'ouvrage à ses frais par un contrôleur technique.

Dimensions : Suivant Plans

MODE DE MÉTRÉ : à l'ensemble

A charge :

Du présent lot : La fourniture des organes de commandes, ainsi que le raccordement électrique de l'ensemble sont à la charge du présent lot.

Les réservations nécessaires à la mise en œuvre de ces organes de commandes ainsi que la mise en œuvre elle-même sont à la charge du présent lot en coordination avec le lot CFO/Cfa.

Du lot CFO/Cfa : Le lot CFO/Cfa fournit et pose l'alimentation électrique à proximité immédiate de chaque équipement ou organe de commande de cet équipement. Cette alimentation est matérialisée par une boîte de dérivation.

Du lot PEINTURES : La peinture de signalisation réglementaire au sol - marquage au sol de l'aire de "débattement" sous forme de bandes jaunes et noires

7.3.2.5 **Portillon – Rep PMB 01**

Localisation

Fermeture barreaudée sur Stockage incendie et stockage SG

Composition :

- 2 Montants formant dormant y compris toute sujétion de renfort suivant poids du vantail
- 2 vantail battant
- Poignée de tirage
- Serrure de sureté à cylindre européen sur organigramme

MODE DE MÉTRÉ : à l'ensemble

7.3.2.6 **Portillon – Rep PMB 02**

Localisation

Accès Piétons à la caserne (Sas) *

Fermeture barreaudée sur alvéole stockage produits **

Composition :

- 2 montants formant dormant y compris toute sujétion de renfort suivant poids du vantail
- 1 vantail battant
- Poignée de tirage
- Gâche électrique *
- Serrure de sureté à cylindre européen sur organigramme **

MODE DE MÉTRÉ : à l'ensemble

7.3.2.7 **Portillon – Rep PMB 03**

Localisation

Accès Piétons au Parking visiteur *

Composition :

- 2 montants formant dormant y compris toute sujétion de renfort suivant poids du vantail
- 1 vantail battant
- Poignée de tirage
- Gâche électrique *

MODE DE MÉTRÉ : à l'ensemble

7.3.3 Ouvrages divers

7.3.3.1 Râteliers

Localisation

Stationnements visiteurs vélo et moto

Composition : Fer plat 100x10 plié fixé sur tige filetée scellée chimiquement ; fixation par visserie inox type A4 et anti vandale

Protection : type 1 - galvanisation à chaud après assemblage

Finition : a-brute

MODE DE MÉTRÉ : à l'unité

7.3.3.2 Porte-enseigne

Localisation

Sur Clôture du Parc des Stationnement visiteurs

Composition : Cadre en fers cornières et remplissage en panneau de serrurier

Fixation mécanique en applique sur clôture

Protection : type 1 - galvanisation à chaud après assemblage

Finition : b-thermolaquée

MODE DE MÉTRÉ : à l'ensemble

7.3.3.3 Grilles de défense - GRM

Localisation

Au RDC

Rep. GRM-1 sur EMA03 de la chambre armurerie

Rep. GRM-2 sur JA02 de la Chambre Chef de poste adjoint

Rep. GRM-3 sur JA03 des sanitaires CF01 du stockage SG

Rep. GRM-4 sur JA04 des sanitaires armurerie

Composition : Montants en fers cornières et remplissage en ronds pleins soudés diamètre 2 cm, espacement 11 cm maxi

Mise en œuvre : Ensemble scellés chimiquement suivant prescriptions du § 5 du Guide CETID armureries, et du § 2 Guide du CETID PAF.

Protection : type 1 - galvanisation à chaud après assemblage

Finition : b-thermolaquée

MODE DE MÉTRÉ : à l'unité suivant dimension

7.3.4 Protection / nettoyage / réception

7.3.4.1 Nettoyage en cours de chantier

Localisation

POUR MÉMOIRE A inclure dans la valeur des prix unitaires

Nettoyage des locaux en fin de chaque intervention. Enlèvement des gravats, déchets, emballages liés au présent lot et évacuation à la décharge. L'entrepreneur devra également mettre en place des protections provisoires à déposer les jours précédents la livraison. Il demeurera responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.

FIN du Descriptif du Lot 07 METALLERIE, SERRURERIE

Fait à Saint-Jean de la Blaquière,

Le 2 avril 2026

Rédacteur : Antoine GEOFFROY, CiEA